



CAHORS PRESSE

Le Monde

LE MUSEE DU MONDE

Nouvelles listes :

Série 5

1	Renoir	2 septembre
2	Titien	9 septembre
3	Lichtenstein	16 septembre
4	Rubens	23 septembre
5	Klein	30 septembre
6	Vélasquez	7 octobre
7	Klee	14 octobre
8	Toulouse Lautrec	21 octobre
9	Duchamp	28 octobre



Série 6

1	Bruegel	4 novembre
2	Haring	11 novembre
3	Bosch	18 novembre
4	Seurat	25 novembre
5	Grosz	2 décembre
6	Raphaël	9 décembre
7	Hundertwasser	16 décembre
8	Delacroix	23 décembre
9	Ensor	30 décembre

Encyclopédies

ACCORD ENCYCLOPEDIES

Un accord interprofessionnel entre l'Union des Editeurs d'Encyclopédies de Collection, le Syndicat National des Dépositaires de Presse, l'Union Nationale des Diffuseurs de Presse, les NMPP et Transport Presse, fixe les nouvelles règles de gestion pour les encyclopédies dont la périodicité est inférieure à mensuelle.

Ce dispositif, entré en vigueur le 11 juillet 2006, prévoit :

- pour les hebdomadaires : du n°1 au n°10, mise en vente simultanée de deux parutions avec un règlement différé de 2 semaines.
- pour les bimensuelles : du n°1 au n°10, mise en vente simultanée de deux parutions avec règlement différé de 4 semaines.

En application de ces nouvelles règles de gestion, les diffuseurs bénéficieront de 1.5 point de commission supplémentaire sur l'ensemble du volume d'affaires réalisé par les n°1 à 10.

Ce complément de rémunération sera versé aux diffuseurs par les NMPP par chèque, deux fois par an, à la fin du semestre civil suivant la parution du n°10.

Cette commission supplémentaire ne s'applique toutefois ni aux kiosques, ni aux diffuseurs de presse concessionnaires pour lesquels il existe des accords spécifiques. Il est à noter que les diffuseurs qui ne respecteraient pas ces nouvelles règles de gestion, ne seront plus approvisionnés en produits encyclopédiques et ne percevront pas la commission supplémentaire de 1.5 %.

PROCHAINES SORTIES EN DVD

